

# Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)**

**Rappel des taux appliqués pour cette formation**

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Tous les candidats	42	1252	665	417	44

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	891	509	323	34	77,3 %
			Masculin	361	156	94	10	22,7 %
			Total	1252	665	417	44	100 %

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	71	8	2	1	2,3 %
				AB	204	77	19	2	4,5 %
				B	350	282	152	24	54,5 %
				TB	274	266	217	17	38,6 %
				TBF	30	29	27	0	0 %
				Total	933	662	417	44	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	5	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
			Total		15	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Baccalauréat Professionnel	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	8	0	0	0	
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	210	3	0	0	
				AB	57	0	0	0	
				B	23	0	0	0	
				TB	6	0	0	0	
				Total	296	3	0	0	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	852	608	388	40	90,9 %
			En réorientation	80	47	24	2	4,5 %
			Non scolarisés	74	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	235	3	0	0	0 %
			Autres	11	6	4	2	4,5 %
			Total	1252	665	417	44	100 %

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

*Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.*

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	407	285	187	20
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	268	214	143	12
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	204	146	80	10
			Autres doublettes	44	16	7	2
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Angers le Fresne - CPGE - BCPST (5919)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	44,1 %	43,1 %	44,8 %	45,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	29 %	32,4 %	34,3 %	27,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22,1 %	22,1 %	19,2 %	22,7 %
		Autres doublettes	4,8 %	2,4 %	1,7 %	4,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2025

<b>Champs d'évaluation</b>	<b>Critères retenus par la commission d'examen des vœux</b>	<b>Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères</b>	<b>Degré d'importance des critères</b>
Résultats académiques	Notes des bulletins scolaires des classes de Première et Terminale	Notes bulletins et/ou Fiche avenir notamment dans les matières scientifiques, en français et en anglais	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Appréciations des enseignants sur le livret scolaire et/ou Fiche Avenir	Appréciations bulletins et/ou Fiche Avenir : Sérieux et assiduité.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	Projet de formation motivé, cohérent et renseigné	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements associatifs et/ou hobbies	Activités et centres d'intérêt (uniquement si la rubrique est renseignée et pertinente)	Complémentaire

## **Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux**

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Oui.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### **Série Générale**

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

La commission d'examen des voeux attache une attention toute particulière

- au comportement des candidats et à leur posture en général, en tant que citoyen et dans la perspective de leurs futures fonctions professionnelles ;
- à la cohérence entre le projet professionnel et le choix de la filière envisagée.

## **Les modalités d'examen des vœux**

### **Les modalités d'examen des voeux**

Chaque candidature confirmée a été examinée puis classée en fonction d'une note globale qui lui a été attribuée. Cette note a pris appui sur 3 éléments quantitatifs et qualitatifs du dossier du candidat :

- Notes des bulletins scolaires des classes de Première et Terminale
- Appréciations des enseignants sur le livret scolaire et la Fiche Avenir
- Projet de formation motivé

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

D'une manière générale, la CEV a observé une grande hétérogénéité des dossiers, tant sur les compétences des candidats que sur leur projet de formation. Si elle a examiné avec indulgence des lettres de motivation un peu maladroites mais témoignant d'un projet réfléchi, elle déplore letaux élevé de lettres strictement identiques, non personnalisées et sans doute glanées sur le web. La CEV recommande donc aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet de formation : celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance de la formation visée et son adéquation avec un projet professionnel et personnel qui soit cohérent et réfléchi. À cet effet, renseigner l'onglet facultatif « Activités et centres d'intérêt » peut se révéler particulièrement significatif quand les engagements personnels vont dans le sens du projet de formation.

**Signature :**

Sylvie RICHARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée agricole Angers le Fresne